



MASTER


MENTION

Information, Communication

PARCOURS-TYPE

Administration et Communication des Activités Culturelles (ACAC)



Code RNCP : 31496	120 crédits - 4 semestres	Master Administration Communication : en savoir + 
RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :		
Mention et Master 1 : Sylvie LAVAL, Maître de conférences	Parcours-type (Master 2 ^{ème} année) : Nicolas PEYRE, enseignant chercheur	
<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation ouverte à distance <input checked="" type="checkbox"/> Formation en alternance		

PRÉSENTATION

La mention Information, Communication est co-accréditée par l'université Toulouse Capitole et l'Université de Toulouse. Elle comporte 4 parcours en M2 : Communication et administration des activités culturelles, Administration et gestion de la communication (UTC), Communication et culture numérique, Communication et territoires (Université de Toulouse). Les candidats au master, quel que soit le parcours choisi, doivent candidater après leur L3 auprès de l'Université Toulouse Capitole. La formation de M1, dispensée sur le site de l'UTCapitole, est commune aux 4 parcours à l'exception de quelques heures optionnelles propres à chaque parcours.

Les semestres 1 et 2 forment des étudiants ayant une bonne connaissance des sciences humaines et sociales, des fondements et des questionnements théoriques et méthodologiques contemporains de l'information et de la communication ainsi que des secteurs professionnels de la communication.

Les semestres 3 et 4 forment des cadres susceptibles de concevoir et mettre en œuvre les politiques et les stratégies de communication des organisations publiques et privées intervenant dans le champ de la culture, en particulier celui des industries culturelles et créatives.

La 2^{ème} année du Master est proposée en alternance. A partir de 2026-2027, la 1^{ère} année pourra également être suivie en alternance.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

Compétences générales (communes à tous les parcours) :

- Être capable de conceptualiser, de mettre en œuvre et de gérer des stratégies de communication ;
- Être capable de conceptualiser et de mettre en œuvre différentes formes de communication présentes dans toutes les organisations ;
- Communication interne en lien avec la gestion des ressources humaines, communication externe et événementielle, relations presses, marketing territorial
- Être capable de réaliser et de superviser la réalisation de différents supports et outils de communication et de les mettre en perspective dans l'analyse globale d'une stratégie de communication : écrits, audio-visuels, numérique, logiciel...

Compétences spécifiques pour le parcours Administration et Communication des Activités Culturelles (ACAC) :

- Administrer une organisation dans le champ de la culture et du patrimoine ;
- Être force de proposition en intégrant l'environnement juridique propre au champ de la culture et du patrimoine ;
- Comprendre et analyser l'environnement et les acteurs de la culture sur un temps long ;
- Maîtriser les codes écrits et oraux de la communication professionnelle ainsi que la capacité à se documenter pour produire une action professionnelle en communication ;
- Prendre des responsabilités, engager stratégiquement une organisation dans le champ de la culture et du patrimoine, conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif, gérer des contextes professionnels complexes ;
- Maîtriser les savoir-faire opérationnels pour organiser, planifier, arbitrer les actions de communication dans le champ de la culture et du patrimoine ;
- Maîtriser les compétences expertes des professionnels du secteur de la culture et du patrimoine et positionner à moyen et long terme une organisation.

MÉTIERS VISÉS : Fonctions d'encadrement, de conception et de contrôle en information-communication dans des organisations publiques ou privées intervenant dans le champ de la culture, en particulier celui des industries culturelles et créatives, aux niveaux local, national et européen : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (attaché culturel, attaché audiovisuel, directeur d'Institut français et d'Alliance française), collectivités publiques, entreprises culturelles (théâtre, cinéma, musique, musées y compris musées industriels et de société, valorisation du patrimoine, événements culturels, festivals ...), agences de communication, cabinets de consultants, bureaux d'études, organismes de formation préparant aux métiers de la culture.

CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER

Accès de plein droit : étudiant ayant validé le M1 Information, communication parcours-type ACAC de l'université Toulouse Capitole.

Accès par commission d'admission : dans tous les autres cas, études du dossier académique sur *eCandidatures* (site internet de l'université). Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

CONTACTS

SCOLARITÉ :

Bureau AR 117 (Bâtiment Arsenal)
Scolarité 1^{ère} année de master :
Courriel : Scolaesm1c@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 38
Scolarité 2^{ème} année de master :
Courriel : Scolaesm2ic@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 38

EEDU

EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL
 UNIVERSITY
 Manufacture des Tabacs - Bat. Q
 21, allée de Brienne 31042 Toulouse Cedex 9
Pôle Alternance
Courriel : alternance.eedu@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 12 87 14

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty 31042 Toulouse Cedex 9

ORIENTATION - INSERTION - STAGES

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION
 PROFESSIONNELLE
 Palier 1^{er} étage - Bâtiment Arsenal
Courriel : soip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28



ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureau handicap : AR 29 et 31 - Bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05.61.63.35.28 ou 37.05

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1 – 147h CM + 24h TD	SEMESTRE 2 – 129h CM + 65h30 TD
<p>Bloc de compétences Mobiliser les fondements théoriques en Information-communication UE1 Communication et médias Communication politique – 15h CM Communication publique – 15h CM Médias et information – 15h CM Epistémologie de la communication – 15h CM</p> <p>Bloc de compétences Concevoir des politiques et stratégies d’information-communication UE2 Communiquer en situation professionnelle Communication des organisations (niveau 1) – 30h CM Stratégie de communication – 15h CM Stratégie des marques – 15h CM UE3 Ateliers de communication – 18h TD UE4 Culture et communication – 15h CM</p> <p>Bloc de compétences Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques UE5 Écriture web – 12h CM + 6h TD</p>	<p>Bloc de compétences Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés</p> <p>→ Formation initiale / continue : UE6 Mémoire Regroupement méthodologique – 4h TD Ressources documentaires – 6h TD Méthodologie cours - 3h CM + 7h30 TD</p> <p>→ Formation en alternance : UE6 Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) Regroupement méthodologique – 4h TD Ressources documentaires – 6h TD Méthodologie cours - 3h CM + 7h30 TD</p> <p>Bloc de compétences Conduire un projet et un audit en information-communication</p> <p>→ Formation initiale / continue : UE7 Projet tuteuré – 9h CM</p> <p>→ Formation en alternance : UE7 Projet professionnel appliqué (PPA) Méthodologie du projet tuteuré – 9h CM</p> <p>Bloc de compétences Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques UE8 Pilotage de site web – 15h CM + 15h TD</p> <p>Bloc de compétences Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert des connaissances UE9 Communication des organisations (niveau 2) – 18h CM UE10 Sémiologie – 15h CM UE11 Anglais – 18h TD</p> <p>Bloc de compétences Concevoir des politiques et stratégies d’information-communication UE12 Ateliers de communication – 9h TD UE13 Conférences professionnelles – 6h CM</p> <p>Bloc de compétences Appréhender les contextes socio-professionnels nationaux et internationaux des acteurs et des organisations en information-communication UE14 Théories contemporaines en communication – 15h CM UE15 Communication des collectivités territoriales – 15h CM UE16 Intelligence économique – 15h CM UE17 Socio-économie des médias – 18h CM UE18 Initiation à la communication culturelle – 6h TD</p>
SEMESTRE 3 – 298h CM (FI / FC/FA) + 40h TD (FI / FC)	
<p>Bloc de compétences Piloter des diagnostics en information-communication à des fins d’études ou de recherche UE 1 Environnement culturel, juridique et numérique Politiques culturelles : histoire et institutions – 15h CM Droit de la culture – 15h CM Culture, économie et numérique – 18h CM Droit de la propriété littéraire et artistique – 15h CM</p> <p>Bloc de compétences Sélectionner les dispositifs, outils et techniques dans le domaine de l’information-communication UE 2 Approches sectorielles Management des événements culturels et des festivals – 15h CM Cinéma et audiovisuel – 15h CM Spectacle vivant (théâtre, cirque) – 20h CM Métiers du livre et de l’édition – 15h CM Musique - Industrie du disque – 10h CM Muséologie – 20h Politique du patrimoine – 15h CM Arts et société – 12h CM</p>	<p>Bloc de compétences Conduire un projet en information-communication UE 3 Médiation et management Etudes des publics et des pratiques culturelles – 15h CM Gestion des établissements publics culturels – 15h CM Management et programmation artistique – 10h CM Aides et financement de la culture – 10h CM Culture, médiation et territoires – 20h CM Les supports de la communication écrite et digitale – 15h CM Relation presse – 10h CM</p> <p>Bloc de compétences Concevoir des politiques et stratégies d’information-communication (Interventions) UE Méthodologie dédiée aux actions professionnelles – 9h CM UE Interventions d’experts de la culture – 9h CM</p>
SEMESTRE 4 – 119h TD (FI / FC) – 104h TD (FA)	
<p>→ Formation initiale / continue :</p> <p>Bloc de compétences Contribuer à la transformation en contexte professionnel UE4 Projet tuteuré – 15h TD</p> <p>Bloc de compétences Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques UE 5 Approfondissement sectoriel en communication digitale Conduite de projet Référencement /SEO Mesure d’audience Production de contenu web</p> <p>UE 6 Option Voie Professionnelle ou Voie Recherche Bloc de compétences Contribuer à la transformation en contexte professionnel : Voie professionnelle : stage professionnel (4 mois minimum) OU Bloc de compétences Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances : Voie recherche : mémoire de recherche et séminaire méthodologique</p>	<p>→ Formation en alternance :</p> <p>Bloc de compétences Communication spécialisée pour le transfert de connaissances UE 4 Projet professionnel appliqué (PPA)</p> <p>Bloc de compétences Appui à la transformation en contexte professionnel UE 5 Approfondissement sectoriel en communication digitale Conduite de projet – 12h TD Référencement /SEO – 20h TD Mesure d’audience – 12h TD Production de contenu web – 60h TD UE 6 Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) – 12h TD</p>

